

Colonialisme vert : définition simple, exemples et enjeux

Comprendre les injustices environnementales liées à la transition écologique — Corrigé

Durée indicative : **45 min**

Prénom :

Corrigé détaillé

Exercice 1 — Définir et identifier le colonialisme vert

- Le colonialisme vert désigne des politiques ou projets menés au nom de l'environnement, mais imposés à des populations locales sans véritable consentement. Ils peuvent entraîner une perte de droits, un contrôle des terres ou des expulsions.
- Deux types de projets possibles sont la création d'aires protégées sans consultation réelle et les projets de compensation carbone. On peut aussi citer l'extraction de minerais destinés à la transition écologique lorsqu'elle se fait au détriment des populations locales.
- Le terme « colonialisme » est utilisé car il renvoie à une relation de domination : des acteurs puissants contrôlent un territoire et ses ressources en écartant les habitants qui y vivent ou en limitant leurs droits.

Exercice 2 — Distinguer objectifs écologiques et effets sociaux

- Oui, cette situation peut relever du colonialisme vert. L'objectif affiché est écologique, mais la forêt est protégée au prix de l'expulsion des habitants et sans véritable consentement.
- Non, cette situation ne relève pas du colonialisme vert telle qu'elle est décrite. Les habitants participent aux décisions, conservent leurs droits d'accès à la terre et ne sont pas exclus du projet.
- Oui, cette situation peut relever du colonialisme vert. La compensation carbone bénéficie à des acteurs extérieurs, tandis que les populations locales perdent des droits sur leur territoire et leurs pratiques traditionnelles.

Exercice 3 — Analyser un document géographique décrit

- Les principaux acteurs sont les populations villageoises locales, les acteurs étrangers qui financent la réserve carbone, les entreprises, les institutions situées dans des pays riches et éventuellement l'État qui autorise ou encadre le classement de la forêt.
- Le document montre un rapport de pouvoir car des décisions prises ou financées par des acteurs extérieurs ont des effets directs sur l'usage local du territoire. Les flèches vers les pays riches soulignent que la forêt sert aussi des objectifs environnementaux ou économiques situés loin de l'espace concerné.
- Cette situation pose un problème de justice environnementale car les habitants subissent des restrictions sur leurs activités et leurs ressources, alors que les bénéfices de la réserve carbone profitent surtout à des acteurs extérieurs. La protection de la nature peut donc se faire au détriment de droits locaux.

Exercice 4 — Rédiger un paragraphe argumenté

- Protéger la nature peut parfois produire de nouvelles injustices lorsque les projets écologiques sont imposés aux populations locales. Par exemple, la création d'une aire protégée peut préserver une forêt ou des espèces menacées, mais elle devient injuste si les habitants sont expulsés ou privés de leurs activités sans être consultés. De même, certains projets de compensation carbone peuvent permettre à des entreprises ou à des pays riches d'afficher un engagement écologique, tout en limitant les droits de populations rurales ou autochtones sur leurs terres. On parle alors de colonialisme vert, car une domination s'exerce au nom de l'environnement. Cependant, la protection de la nature n'est pas nécessairement injuste : elle peut être menée avec les habitants, en respectant leurs droits et leurs savoirs. Une transition écologique juste suppose donc de protéger les milieux naturels tout en associant réellement les populations concernées.